



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

DEUG STAPS

Question écrite n° 8604

Texte de la question

M. Jean-Claude Perez appelle l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur la dégradation des conditions d'enseignement actuellement constatée pour les étudiants inscrits au DEUG STAPS du centre universitaire de Rodez (Aveyron). Il remarque en effet que les conditions d'un enseignement de qualité ne sont aujourd'hui pas réunies dans la mesure où l'équipe pédagogique ne compte que trois personnes titulaires pour 280 étudiants et un grave déficit d'enseignants et d'enseignants-chercheurs est constaté. En outre, le renfort de vacataires et le recours aux heures supplémentaires ne suffisent plus à assurer l'ensemble des heures d'enseignement de ces formations. Il souligne que faute de nouveaux professeurs dans un laps de temps assez court les enseignements prévus dans la maquette ne seront pas assurés et la validation du diplôme sera remise en cause. De plus, les perspectives de recrutement par l'EPA pour la prochaine rentrée universitaire ne prennent pas en compte les besoins réels. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître ses intentions sur ce dossier et de lui dire si, comme cela semble extrêmement souhaitable, il entend répondre aux inquiétudes des étudiants et des parents d'élèves en prévoyant la création de postes supplémentaires dans les plus brefs délais.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Perez](#)

Circonscription : Aude (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8604

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 décembre 2002, page 4908